

le, si profondément hostile à toute idée chrétienne, et dans ses écoles, et dans sa littérature et dans ses journaux.

Grâce à sa langue, le Canadien se trouve soustrait aux principaux dangers qui assaillent la foi des catholiques, émigrés aux États.

\* \* \*

Que les Canadiens Français des États continuent donc de garder soigneusement leur langue nationale à l'église et au foyer domestique, afin de garder en même temps leurs croyances catholiques. Qu'ils défendent énergiquement cette langue contre toute attaque extérieure ou intérieure. Que toutes les forces dont ils disposent : église, couvent, Société de St-J-B, et journaux canadiens se donnent toujours une main vaillante pour protéger cette forteresse qui abrite les trésors les plus précieux.

Tant que les Canadiens-Français parleront français aux États, ils resteront catholiques. Du moment qu'ils perdront leur langue, en règle générale, ils perdront aussi leur foi, ou du moins ils ne garderont plus que des croyances religieuses fort affaiblies.

L'expérience n'a malheureusement que trop démontré l'exactitude de cette assertion.

R. P. HAMON, S. J.

---

## CRONIQUE

---

Par décision de Monseigneur l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. J. Ducharme, curé de Hammingford.

M. A. Meunier, curé de Ste-Agnès de Dundee.

MM. E. L'Éclappe, chapelain du couvent de Lachine, A. Perault, vicaire à St-Timothée ; A. J. Quesnel, vicaire à St-Jean ; U. Brulé, J. Dupras, vicaires au Mile-End ; A. Marsolais, vicaire à Notre-Dame de Grâce ; M. Roux, vicaire à St-Vincent de Paul, Montréal ; F. X. Chalifoux, vicaire à Ste-Elizabeth ; J. B. Beauchemin, J. Richard, L. J. Vigneault, vicaires au Sacré-Cœur ; J. Desrochers, vicaire à St-Jean-Baptiste ; J. Jolicœur, vicaire à Verchères ; H. Laporte, vicaire à St-Jérôme ; P. Shea, vicaire à Lacolle ; J. B. Desrosiers, vicaire à St-Felix de Valois ; O. Mongenais, vicaire à Ste-Cunégonde ; J. Chaussé, vicaire à St-Thomas de Joliette.

\* \* \*

M. l'abbé Dufresne, vicaire général de Mgr l'évêque de Sher-